

LES PERSONNES AVEC INCAPACITÉ AU QUÉBEC : UN PORTRAIT À PARTIR DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE CANADIENNE SUR L'INCAPACITÉ DE 2017

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

VOLUME 2



LES PERSONNES AVEC INCAPACITÉ AU QUÉBEC : UN PORTRAIT À PARTIR DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE CANADIENNE SUR L'INCAPACITÉ DE 2017

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

VOLUME 2

RÉDACTION

Jean-François Marcotte
Analyste-conseil
Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

COLLABORATION

Lucie Dugas
Coordonnatrice
Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

Mélanie Deslauriers
Analyste-conseil
Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

Vanessa Marquis
Technicienne en statistiques
et aux plans d'action
Direction de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

SUPERVISION

Isabelle Émond
Directrice de l'évaluation, des analyses
et des statistiques

ÉDITION

Secrétariat général, communications et
affaires juridiques

RÉVISION LINGUISTIQUE

Sheila Lotay

DATE

5 février 2021

APPROBATION

Daniel Jean
Directeur général

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES
DU QUÉBEC (2021). *Les personnes avec
incapacité au Québec : un portrait à partir
des données de l'Enquête canadienne
sur l'incapacité de 2017 : caractéristiques
sociodémographiques et économiques :
volume 2*, Drummondville, Secrétariat
général, communications et affaires
juridiques, L'Office, 25 p.

Ce document est disponible en médias
adaptés sur demande.

Dépôt légal – 2021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-88777-5 (version PDF)

ISBN 978-2-550-88778-2 (version texte électronique)

ISSN 2371-3194 (version PDF)

ISSN 2371-3194 (version texte électronique)

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5

Téléphone : 1 800 567-1465

Téléscripteur : 1 800 567-1477

info@ophq.gouv.qc.ca

www.ophq.gouv.qc.ca

FAITS SAILLANTS

Cette publication présente les principales caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population québécoise de 15 ans et plus avec et sans incapacité à partir de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2017. Les principaux faits saillants sont :

- Comparativement à la population sans incapacité, la population avec incapacité compte plus de femmes (56 % c. 50 %) et de personnes âgées (30 % c. 18 %).
- Les personnes avec incapacité vivent plus fréquemment seules que les personnes sans incapacité (26 % c. 16 %). De façon plus précise, 29 % des femmes et 22 % des hommes avec incapacité vivent seuls.
- Une personne avec incapacité sur deux (50 %) est mariée ou vit en union libre comparativement à 59 % des personnes sans incapacité.
- Une proportion de 32 % des personnes avec incapacité vit dans un ménage qui compte au moins un enfant de 18 ans et moins comparativement à 43 % des personnes sans incapacité.
- 15 % des personnes avec incapacité sont confinées à la maison en raison de leur condition ou problème de santé et la principale raison mentionnée est que sortir aggrave leur état.
- Les personnes avec incapacité sont moins scolarisées que les personnes sans incapacité : elles sont, en proportion, plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme d'études secondaires (28 % c. 18 %) et moins nombreuses à détenir un diplôme d'études collégiales (16 % c. 18 %) ou un diplôme universitaire (18 % c. 25 %).
- Les personnes avec incapacité ont un revenu personnel inférieur à celui des personnes sans incapacité : 33 % ont déclaré un revenu annuel inférieur à 15 000 \$ comparé à 22 % des personnes sans incapacité.
- Les personnes avec incapacité sont plus fréquemment membres d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu que les personnes sans incapacité (17 % c. 8 %).
- 38 % des personnes avec incapacité reçoivent un revenu d'emploi et 7 % ont un revenu d'un travail autonome.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
INDICATEURS UTILISÉS	3
RÉPARTITION DES POPULATIONS AVEC ET SANS INCAPACITÉ SELON LE SEXE ET L'ÂGE	4
VIVRE SEUL, ÉTAT MATRIMONIAL ET PRÉSENCE D'ENFANT	5
CONFINEMENT À LA MAISON	7
NIVEAU DE SCOLARITÉ	9
REVENU PERSONNEL	12
NIVEAU DE REVENU DU MÉNAGE	14
SOURCE DE REVENUS	17
CONCLUSION	19
ANNEXE I À PROPOS DE L'ECI DE 2017	20
ANNEXE II TYPES D'INCAPACITÉ	22
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	24

INTRODUCTION

Ce document présente les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population québécoise avec et sans incapacité âgée de 15 ans et plus et vivant en ménage privé à l'aide des données de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2017 (ISQ 2019a et 2019b, Statistique Canada 2018). Il traite d'abord de certaines caractéristiques sociodémographiques des personnes telles que le sexe, l'âge et l'état matrimonial de fait.

Il aborde ensuite la composition du ménage, plus précisément le fait de vivre seul ou de vivre dans un ménage où il y a des enfants. Par la suite, sont présentées les données au sujet du confinement à la maison en raison de la condition ou d'un problème de santé ainsi que le plus haut niveau de scolarité atteint. Finalement, il est question des caractéristiques économiques que sont le revenu personnel total et le niveau de revenu du ménage. Lorsque possible, les analyses sont détaillées selon l'âge, le sexe ainsi que le type et la gravité de l'incapacité.

INDICATEURS UTILISÉS

Vivre seul

Appartenance à un ménage composé d'une seule personne (à partir des données du Recensement de 2016).

État matrimonial de fait

État matrimonial défini selon quatre catégories, soit : célibataire (c'est-à-dire n'avoir jamais été marié et ne vivant pas en union libre); marié ou en union libre; divorcé; ou veuf (à partir des données du Recensement de 2016).

Présence d'enfants

Appartenance à un ménage où il y a des enfants. Cette variable est définie selon quatre catégories : au moins un enfant de moins de 15 ans, au moins un enfant entre 15 ans et 18 ans (sans enfants de moins de 15 ans), au moins un enfant de plus de 18 ans (sans enfants de 18 ans et moins), aucun enfant (à partir des données du Recensement de 2016).

Niveau de scolarité

Plus haut niveau de scolarité atteint défini selon cinq catégories : sans diplôme d'études secondaires, diplôme d'études secondaires, certificat ou diplôme d'une école de métiers, certificat ou diplôme d'études collégiales et certificat ou diplôme d'études universitaires (à partir des données du Recensement de 2016).

Revenu personnel

Revenu personnel total avant impôt pour l'année 2016 défini selon quatre tranches de revenu : moins de 15 000 \$, 15 000 \$ à 29 999 \$, 30 000 \$ à 49 999 \$, 50 000 \$ ou plus (à partir des données du Recensement de 2016).

Niveau de revenu du ménage

Classement basé sur les mesures des seuils de faible revenu établies à partir des données sur le revenu du ménage après impôt, les dépenses du ménage, la taille du ménage et le degré d'urbanisation. Les deux catégories sont : membre d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu et membre d'un ménage vivant au-dessus du seuil de faible revenu (à partir des données du recensement de 2016).

Confinement à la maison

Personnes avec incapacité qui sont confinées à leur maison, c'est-à-dire qu'elles sont incapables de quitter leur maison en raison de leur condition ou problème de santé (question HB_Q05).

RÉPARTITION DES POPULATIONS AVEC ET SANS INCAPACITÉ SELON LE SEXE ET L'ÂGE

>>> *La population avec incapacité compte proportionnellement plus de femmes et de personnes âgées que la population sans incapacité*

En 2017, 56 % de la population québécoise de 15 ans et plus avec incapacité sont des femmes comparativement à 50 % dans la population sans incapacité. Quant aux hommes, ils représentent 44 % de la population avec incapacité et 50 % de la population sans incapacité (tableau 1). Les populations avec et sans incapacité se distinguent également selon l'âge. Les personnes de 65 ans et plus représentent en effet 30 % de la population avec incapacité comparativement à 18 % de la population sans incapacité. En ce qui concerne la population âgée de 15 à 64 ans, elle compte 70 % de la population avec incapacité comparativement à 82 % dans la population sans incapacité.

Tableau 1

Répartition selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2017

	Avec incapacité	Sans incapacité
	%	
Sexe		
Hommes	43,9	50,1
Femmes	56,1	49,9
Âge		
15 à 64 ans	69,8	82,3
15 à 34 ans	18,9	31,2
35 à 54 ans	29,7	33,7
55 à 64 ans	21,2	17,4
65 ans et plus	30,2	17,7
65 à 74 ans	15,8	12,0
75 ans et plus	14,4	5,7
Total	100,0	100,0

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2019a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

VIVRE SEUL, ÉTAT MATRIMONIAL ET PRÉSENCE D'ENFANT

>>> 29 % des femmes et 22 % des hommes avec incapacité vivent seuls

Au Québec, en 2017, les personnes avec incapacité sont proportionnellement plus nombreuses à vivre seules que les personnes sans incapacité (26 % c. 16 %) (tableau 2). Cette tendance est présente chez les hommes (22 % c. 15 %), mais est plus marquée chez les femmes (29 % c. 16 %). Mentionnons que ces dernières sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes avec incapacité à vivre seules (29 % c. 22 %). L'analyse selon l'âge montre que les personnes de 65 ans et plus vivent plus souvent seules que celles de 15 à 64 ans, et ce, tant chez les personnes avec incapacité (36 % c. 22 %) que chez celles sans incapacité (29 % c. 13 %). Notons que la différence entre la population avec et sans incapacité quant au fait de vivre seul s'observe autant chez les 15 à 64 ans (22 % c. 13 %) que chez les 65 ans et plus (36 % c. 29 %).

La proportion de personnes vivant seules varie aussi selon la gravité de l'incapacité. Près du quart (23 %) des personnes ayant une incapacité légère est dans cette situation comparativement à 27 % des personnes ayant une incapacité modérée, 28 % des personnes ayant une incapacité grave et 28 % des personnes dont l'incapacité est très grave (données non présentées).

Tableau 2

Vivre seul selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2017

	Avec incapacité		Sans incapacité
	Pe	%	%
Ensemble	272 450	25,9	15,5
Sexe			
Hommes	100 640	21,7	15,3
Femmes	171 810	29,1	15,7
Âge			
15 à 64 ans	158 110	21,5	12,6
65 ans et plus	114 340	36,0	29,3

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2019a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

>>> **Une personne avec incapacité sur deux est mariée ou vit en union libre**

En 2017, 50 % des personnes avec incapacité sont légalement mariées ou vivent en union libre, 29 % sont célibataires, 9 % sont veuves, 10 % sont divorcées et 2,3 % sont séparées. Le portrait est différent chez les personnes sans incapacité : elles sont davantage en couple (mariées ou en union libre) (59 %) ou célibataires (30 %) que les personnes avec incapacité et moins fréquemment veuves (3,6 %), divorcées (6 %) ou séparées (1,3 %) (données non présentées).

>>> **32 % des personnes avec incapacité vivent dans un ménage qui compte au moins un enfant de 18 ans et moins comparativement à 43 % des personnes sans incapacité**

En 2017, 44 % des personnes de 15 ans et plus avec incapacité vivent dans un ménage où aucun enfant n'est présent (tableau 3). De plus, 32 % des personnes avec incapacité vivent dans un ménage qui compte au moins un enfant de 18 ans et moins, et 24 % vivent dans un ménage comptant au moins un enfant de plus de 18 ans et aucun de 18 ans et moins. En comparaison, les personnes sans incapacité vivent plus fréquemment dans un ménage où résident des enfants : seuls 37 % de ces ménages ne comptent aucun enfant, 43 % ont au moins un enfant de 18 ans et moins, et 20 % au moins un enfant de plus de 18 ans.

Tableau 3

Répartition selon la présence d'enfant, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2017

	Avec incapacité	Sans incapacité
	%	
Aucun enfant	43,7	37,3
Au moins un enfant de moins de 15 ans	22,8	31,8
Au moins un enfant de 15 à 18 ans et aucun de moins de 15 ans	9,1	10,8
Au moins un enfant de plus de 18 ans et aucun de 18 ans et moins	24,4	20,1
Total	100,0	100,0

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2019a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

CONFINEMENT À LA MAISON

>>> 15 % des personnes avec incapacité estiment être confinées à la maison en raison de leur condition ou problème de santé, soit 135 930 personnes

En 2017, 15 % des personnes avec incapacité de 15 ans et plus estiment être confinées à la maison, c'est-à-dire qu'elles sont incapables de quitter leur maison en raison de leur condition ou problème de santé, ce qui représente 135 930 personnes (tableau 4). Les personnes confinées ont mentionné plusieurs raisons pour expliquer cette situation. La principale raison est que sortir aggrave leur état (45 %). Parmi les autres raisons, les personnes ont évoqué que leurs contacts sociaux sont limités en dehors de la demeure (39 %), qu'elles ne sentent pas en sécurité lorsqu'elles quittent leur demeure (34 %), que personne n'est disponible pour les aider (16 %), qu'il n'y a pas de service de transport adapté (10 %) et d'autres raisons diverses (27 %) (données non présentées).

Les femmes avec incapacité sont confinées à la maison dans une proportion supérieure aux hommes avec incapacité (17 % c. 12 %) (tableau 4). Selon l'âge, les personnes de 65 ans et plus avec incapacité sont, en proportion, plus souvent confinées à la maison que celles de 15 à 64 ans (16 % c. 14 %). Le confinement à la maison varie aussi selon la gravité de l'incapacité. En effet, 3,6 % des personnes ayant une incapacité légère sont confinées à la maison et cette proportion augmente à 9 % lorsque l'incapacité est modérée, à 20 % pour l'incapacité grave et à 41 % lorsque l'incapacité est très grave (tableau 4).

Tableau 4

Personnes confinées à la maison en raison de leur condition ou d'un problème de santé selon le sexe, l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017

	%	Pe
Ensemble	14,7	135 930
Sexe		
Hommes	12,0	48 530
Femmes	16,7	87 390
Âge		
15 à 64 ans	14,2	97 270
65 ans et plus	16,0	38 660
Gravité de l'incapacité		
Légère	3,6	14 120
Modérée	8,8	16 630
Grave	20,1	34 560
Très grave	41,4	70 610

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2019b.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

De plus, les personnes avec incapacité faisant partie d'un ménage sous le seuil de faible revenu, sont plus souvent confinées à la maison que celles dont le revenu est supérieur ou égal au seuil de faible revenu (25 % c. 13 %) (données non présentées).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

>>> **Les personnes avec incapacité sont moins scolarisées que les personnes sans incapacité**

L'ECI révèle qu'en 2017, au Québec, les personnes avec incapacité de 15 ans et plus sont globalement moins scolarisées que celles sans incapacité. En effet, 28 % des personnes avec incapacité ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires comparativement à 18 % des personnes sans incapacité (tableau 5). De plus, les personnes avec incapacité sont moins nombreuses, en proportion, que celles sans incapacité à détenir un diplôme d'études collégiales (16 % c. 18 %) ou un diplôme universitaire (18 % c. 25 %). Il est toutefois intéressant de noter qu'une proportion similaire de personnes avec et sans incapacité, possèdent un diplôme d'études secondaires (respectivement 21 % et 21 %) ou un diplôme d'une école de métiers (respectivement 16 % et 17 %).

Ces différences significatives entre les personnes avec et sans incapacité se retrouvent autant chez les hommes que chez les femmes. En effet, 28 % des femmes avec incapacité n'ont pas de diplôme d'études secondaires comparativement à seulement 18 % des femmes sans incapacité (tableau 5). La différence est aussi observée chez les hommes : 28 % des hommes avec incapacité et 19 % de ceux sans incapacité n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Aussi, 19 % des femmes avec incapacité ont un diplôme universitaire comparativement à 27 % des femmes sans incapacité. Cette différence existe aussi chez les hommes (18 % c. 23 %).

Tableau 5

Plus haut niveau de scolarité atteint selon le sexe, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2017

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Avec incapacité	Sans incapacité	Avec incapacité	Sans incapacité	Avec incapacité	Sans incapacité
	%					
Sans diplôme d'études secondaires	28,3	18,6	28,3	18,0	28,3	18,3
Diplôme d'études secondaires	19,8	20,6	22,6	21,9	21,4	21,2
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	20,4	21,5	13,2	13,0	16,4	17,3
Certificat ou diplôme d'études collégiales	13,8	16,6	17,4	19,7	15,8	18,2
Certificat ou diplôme d'études universitaires	17,7	22,7	18,5	27,4	18,2	25,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2019a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

Peu importe la catégorie d'âge, le niveau de scolarité demeure moins élevé parmi la population avec incapacité que parmi celle sans incapacité. De fait, 24 % des personnes avec incapacité de 15 à 64 ans ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires comparativement à 16 % de celles sans incapacité du même âge (tableau 6). Il en est de même parmi la population de 65 ans et plus où près de deux personnes avec incapacité sur cinq (38 %) n'ont pas de diplôme d'études secondaires comparativement à 30 % des personnes sans incapacité. Chez les personnes de 15 à 24 ans avec incapacité, 46 % n'ont pas de diplôme alors que cette proportion est de 31 % chez celles du même groupe d'âge sans incapacité. De plus, peu importe le groupe d'âge, proportionnellement moins de personnes avec incapacité que de personnes sans incapacité détiennent un diplôme d'études universitaires (18 % c. 26 % pour les 15 à 64 ans et 18 % c. 20 % pour les 65 ans et plus).

Tableau 6

Plus haut niveau de scolarité atteint selon l'âge, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2017

	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Certificat ou diplôme d'une école de métier	Certificat ou diplôme d'études collégiales	Certificat ou diplôme d'études universitaires	Total
%						
Avec incapacité						
15 à 64 ans	24,1	21,0	18,9	17,9	18,1	100,0
15 à 24 ans	46,3	30,1	5,4	11,5	6,7	100,0
25 à 54 ans	18,5	16,7	22,2	19,9	22,7	100,0
55 à 64 ans	25,1	25,0	18,4	17,0	14,4	100,0
65 ans et plus	38,0	22,3	10,6	10,9	18,2	100,0
Sans incapacité						
15 à 64 ans	15,8	20,5	18,1	19,5	26,1	100,0
15 à 24 ans	31,0	31,1	10,3	20,0	7,7	100,0
25 à 54 ans	10,9	15,2	21,0	19,6	33,3	100,0
55 à 64 ans	17,0	26,5	16,5	18,7	21,2	100,0
65 ans et plus	29,8	24,6	13,4	12,1	20,1	100,0

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2019a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

>>> **39 % des personnes ayant une incapacité très grave et 64 % des personnes ayant une incapacité liée au développement sont sans diplôme d'études secondaires**

Le niveau de scolarité varie aussi selon la gravité de l'incapacité. Près du quart (23 %) des personnes ayant une incapacité légère n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Ce pourcentage monte à 25 % lorsque l'incapacité est modérée, à 30 % pour l'incapacité grave et à 39 % lorsque l'incapacité est très grave (données non présentées).

L'absence de diplôme d'études secondaires est plus fréquente chez les personnes de 15 ans et plus ayant certains types d'incapacité (tableau 7). Ainsi, les personnes qui ont une incapacité liée à la vision, à l'audition, à la mobilité, à la flexibilité, à la dextérité, à l'apprentissage, au développement et à la mémoire sont plus susceptibles d'être sans diplôme que les personnes n'ayant pas ces types d'incapacité. Cette tendance est plus particulièrement marquée pour les personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité liée au développement (64 % c. 26 %). À l'inverse, la proportion de personnes sans diplôme est moins élevée chez les personnes ayant une incapacité liée à la douleur (27 % c. 30 %) et à la santé mentale (26 % c. 29 %).

Tableau 7

Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires selon le type d'incapacité¹, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017

	Ayant ce type d'incapacité	N'ayant pas ce type d'incapacité
	%	
Vision	31,4	27,5
Audition	31,2	27,6
Mobilité	35,2	23,8
Flexibilité	32,0	25,5
Dextérité	36,6	26,9
Douleur	27,3	29,5
Apprentissage	37,0	25,6
Développement	63,5	26,2
Santé mentale	25,9	29,3
Mémoire	30,3	28,0

1 Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. L'analyse compare les personnes avec un type d'incapacité donné (ex. : incapacité liée à la vision) avec les personnes ne présentant pas ce type d'incapacité (ex. : une personne avec toute autre incapacité que celle liée à la vision).

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2019b.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

REVENU PERSONNEL

>>> Les personnes avec incapacité ont un revenu personnel inférieur à celui des personnes sans incapacité

En général, le revenu personnel des personnes avec incapacité du Québec est inférieur à celui des personnes sans incapacité. En effet, le tiers (33 %) de la population de 15 ans et plus avec incapacité a déclaré un revenu annuel inférieur à 15 000 \$ pour l'année 2016 comparativement à 22 % des personnes sans incapacité (tableau 8). À l'opposé, seulement 19 % des personnes avec incapacité ont un revenu annuel de 50 000 \$ ou plus en comparaison de 30 % des personnes sans incapacité.

>>> Plus du tiers des femmes avec incapacité et 40 % des personnes avec incapacité de 15 à 64 ans ont un revenu inférieur à 15 000 \$

L'écart de revenus entre les personnes avec et sans incapacité est observé chez les deux sexes, mais est davantage marqué chez les hommes. En effet, 31 % des hommes et 34 % des femmes avec incapacité ont déclaré des revenus personnels inférieurs à 15 000 \$ alors que 19 % des hommes et 26 % des femmes sans incapacité ont déclaré le même revenu (tableau 8).

L'écart de revenus entre les personnes avec et sans incapacité est plus marqué chez les 15 à 64 ans que chez leurs aînés. En effet, 40 % des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité ont gagné moins de 15 000 \$ comparés à 24 % des personnes sans incapacité du même âge et à 16 % des personnes âgées de 65 ans et plus avec incapacité (tableau 8). De plus, les personnes de 65 ans et plus avec incapacité sont en proportion plus nombreuses que celles sans incapacité du même âge dans la catégorie de revenu inférieur à 15 000 \$ (16 % c. 14 %).

En parallèle, peu importe leur âge, les personnes avec incapacité sont moins nombreuses, en proportion, à avoir des revenus de 50 000 \$ et plus que les personnes sans incapacité. En effet, chez les personnes avec incapacité, 21 % des personnes de 15 à 64 ans et 12 % des personnes de 65 ans et plus ont ce niveau de revenu comparativement à 32 % et 18 % chez les personnes sans incapacité.

La proportion de personnes avec incapacité ayant déclaré un revenu inférieur à 15 000 \$ croît avec la gravité de l'incapacité. Elle se situe au quart (25 %) lorsque l'incapacité est légère, au tiers (34 %) lorsqu'elle est modérée, et grimpe aux deux cinquièmes quand l'incapacité est grave (38 %) ou très grave (40 %) (données non présentées).

Tableau 8

Revenu personnel total en 2016 selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2017

	Moins de 15 000 \$	15 000 \$ à 29 999 \$	30 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ ou plus	Total
	%				
Ensemble					
Avec incapacité	32,5	30,3	18,6	18,7	100,0
Sans incapacité	22,2	22,7	25,4	29,7	100,0
Sexe					
Hommes					
Avec incapacité	31,0	24,8	18,7	25,5	100,0
Sans incapacité	18,8	19,8	25,1	36,3	100,0
Femmes					
Avec incapacité	33,7	34,6	18,5	13,3	100,0
Sans incapacité	25,7	25,6	25,6	23,1	100,0
Âge					
15 à 64 ans					
Avec incapacité	39,5	19,5	19,6	21,4	100,0
Sans incapacité	23,9	18,4	25,4	32,3	100,0
65 ans et plus					
Avec incapacité	16,4	55,1	16,1	12,4	100,0
Sans incapacité	14,3	42,7	25,3	17,7	100,0

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2019a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

NIVEAU DE REVENU DU MÉNAGE

>>> **Les personnes avec incapacité appartiennent plus souvent à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu que les personnes sans incapacité**

En 2017, selon l'ECI, 17 % des personnes avec incapacité du Québec font partie d'un ménage dont le revenu total est inférieur au seuil de faible revenu (tableau 9). Cette proportion, qui représente 181 380 personnes, est supérieure à celle observée chez les personnes sans incapacité, soit 8 %. Cet écart significatif entre les personnes avec et sans incapacité s'observe chez les hommes (17 % c. 7 %) et chez les femmes (17 % c. 8 %) et est présent autant chez les personnes de 15 à 64 ans (20 % c. 8 %) que chez celles de 65 ans et plus (11 % c. 5 %).

Une différence substantielle subsiste entre les groupes d'âge quant au niveau de revenu du ménage. Parmi la population avec incapacité, une personne sur cinq ayant de 15 à 64 ans (20 %) vit dans un ménage sous le seuil de faible revenu comparativement à une sur dix (11 %) chez les personnes de 65 ans et plus.

Tableau 9

Membre d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2017

	Avec incapacité		Sans incapacité
	Pe	%	%
Ensemble	181 380	17,2	7,6
Sexe			
Hommes	79 290	17,1	7,1
Femmes	102 080	17,3	8,2
Âge			
15 à 64 ans	145 920	19,8	8,2
65 ans et plus	35 450	11,2	5,0

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2019a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

>>> **Le niveau de revenu du ménage est associé à la gravité et au type d'incapacité**

La proportion de personnes de 15 ans et plus avec incapacité appartenant à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu augmente selon la gravité de l'incapacité. Cette proportion passe de 12 % lorsque l'incapacité est légère, à 16 % lorsque l'incapacité est modérée puis augmente à plus de 20 % lorsque l'incapacité est grave (23 %) ou très grave (22 %) (données non présentées).

Selon le type d'incapacité, les données révèlent que les personnes qui ont une incapacité liée à l'audition sont moins fréquemment membres d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu que les personnes qui n'ont pas ce type d'incapacité (11 % c. 19 %) (tableau 10). À l'inverse, pour tous les huit autres types d'incapacité considérés dans l'enquête, les personnes ayant un type d'incapacité donné vivent plus fréquemment dans un ménage sous le seuil de faible revenu que celles ne l'ayant pas. Il est à noter que la proportion la plus élevée s'observe chez les personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale. En effet, 24 % des personnes ayant ce type d'incapacité sont membres d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu comparativement à 14 % des personnes n'ayant pas ce type d'incapacité.

Tableau 10

Membre d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu selon le type d'incapacité¹, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017

	Ayant ce type d'incapacité	N'ayant pas ce type d'incapacité
	%	
Vision	19,8	16,7
Audition	10,8	18,6
Mobilité	20,0	15,4
Flexibilité	19,4	15,8
Dextérité	19,8	16,8
Douleur	19,0	14,4
Apprentissage	19,9	16,5
Développement	20,1	17,2
Santé mentale	24,2	14,4
Mémoire	20,9	16,6

1 Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité. L'analyse compare les personnes avec un type d'incapacité donné (ex. : incapacité liée à la vision) avec les personnes ne présentant pas ce type d'incapacité (ex. : une personne avec toute autre incapacité que celle liée à la vision).

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2019b.

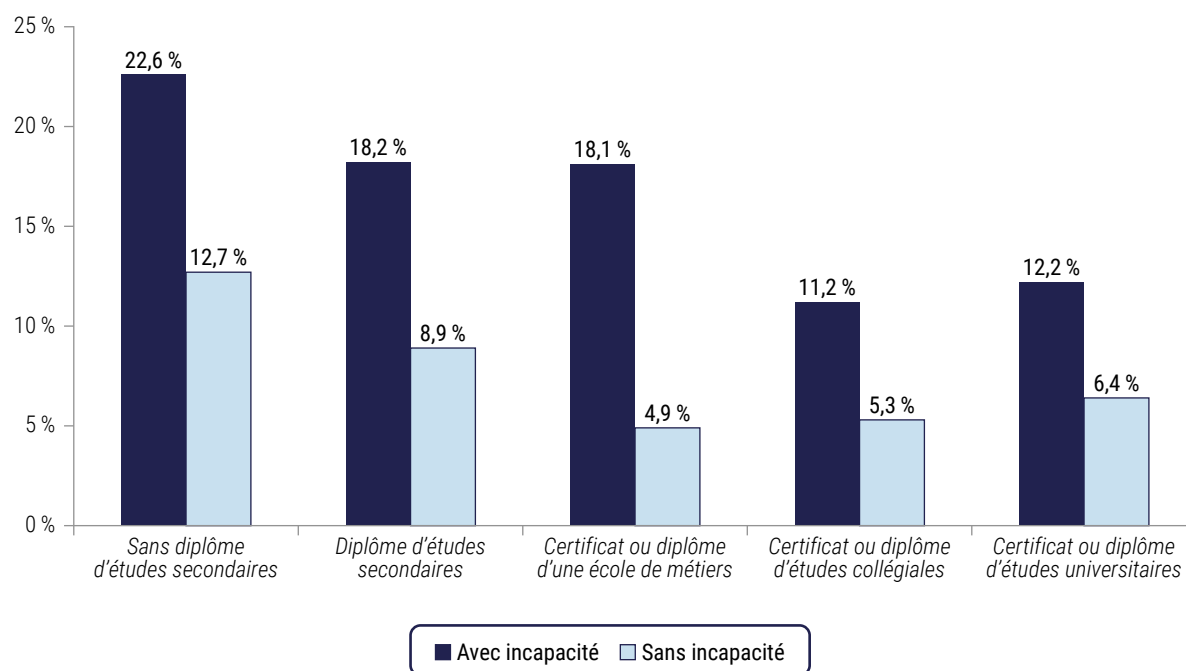
Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

>>> **Peu importe leur niveau de scolarité, les personnes avec incapacité sont plus nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu que celles sans incapacité**

Le fait d'appartenir à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu est associé au niveau de scolarité chez les personnes avec et sans incapacité. Ainsi, les personnes qui sont sans diplôme d'études secondaires sont, en proportion, les plus nombreuses à être membres d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu, et ce, autant parmi la population avec incapacité (23 %) que sans incapacité (13 %) (figure 1). En comparaison, cette proportion est respectivement de 12 % et de 6 % chez les personnes avec et sans incapacité ayant un certificat ou un diplôme d'études universitaires. Enfin, pour tous les niveaux de scolarité, les personnes avec incapacité sont significativement plus nombreuses, en proportion, à appartenir à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu que les personnes sans incapacité.

Figure 1

Membre d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu selon le plus haut niveau de scolarité atteint, population de 15 ans et plus avec et sans incapacité, Québec, 2017



Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2019a.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

SOURCE DE REVENUS

>>> **38 % des personnes avec incapacité ont un revenu d'emploi et 7 % ont un revenu d'un travail autonome**

Selon l'ECI, au Québec, en 2017, 38 % des personnes de 15 ans et plus avec une incapacité reçoivent un revenu d'emploi, ce qui constitue la source de revenus la plus importante (tableau 11)¹. Une proportion de 7 % des personnes avec incapacité tire un revenu d'un travail autonome. Les prestations d'un régime de pension sont une source de revenus pour 36 % des personnes avec incapacité de 15 ans et plus, ce qui constitue la deuxième plus importante source de revenus. Certaines personnes avec incapacité ont un revenu provenant de prestations comme les prestations d'assistance sociale (13 %), les prestations d'invalidité (10 %) et les prestations d'assurance-emploi ou du Régime québécois d'assurance parentale (7 %). Seules 3,9 % des personnes avec incapacité de 15 ans et plus obtiennent des indemnités d'accidents du travail.

Tableau 11

Source de revenu personnel¹, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2017

	%
Emploi	37,9
Prestations d'un régime de pension ²	35,6
Prestations d'assistance sociale	12,6
Prestations d'invalidité ³	10,0
Prestations d'assurance-emploi ou Régime québécois d'assurance parentale	7,3
Revenu d'un travail autonome	6,8
Indemnités d'accidents du travail	3,9
Autres sources	15,2
Aucune source de revenu personnel	7,8

1 Une même personne peut avoir plusieurs sources de revenus.

2 Les prestations d'un régime de pension incluent le Régime de pensions du Canada ou le Régime de rentes du Québec, la Sécurité de la vieillesse ou le Supplément de revenu garanti, la pension d'un gouvernement provincial ou territorial, la pension privée ou liée à l'emploi et d'autres pensions ou rentes.

3 Les prestations d'invalidité incluent la Prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, l'Assurance-invalidité à court terme (prestations de maladie) de l'Assurance-emploi, les prestations d'invalidité d'un gouvernement provincial ou territorial, un régime d'assurance-invalidité privé ou lié à l'emploi, un régime d'assurance-accident pour véhicule à moteur, la Pension d'invalidité pour anciens combattants, le Régime enregistré d'épargne-invalidité et d'autres prestations d'invalidité.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2019b.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

1 Le taux d'emploi des personnes de 25 à 64 ans avec incapacité est de 56 % comparativement à 79 % chez les personnes sans incapacité. (Source : ISQ 2019a.)

Comparativement aux femmes avec incapacité, une proportion supérieure d'hommes avec incapacité a touché un revenu d'emploi (40 % c. 37 %), un revenu par le biais du travail autonome (9 % c. 5 %) ou des prestations d'invalidité (13 % c. 8 %) (données non présentées). Notons que les femmes avec incapacité sont plus nombreuses que les hommes avec incapacité, en proportion, à déclarer n'avoir aucune source de revenu personnel (10 % c. 5 %) (données non présentées).

Sans surprise, plus de la moitié des personnes avec incapacité de 15 à 64 ans (53 %) ont un revenu d'emploi comparativement à 3,7 % chez les personnes de 65 ans et plus avec incapacité (données non présentées). Par ailleurs, 87 % des personnes de 65 ans et plus avec incapacité ont des prestations d'un régime de pension. Enfin, la proportion de personnes recevant une prestation d'assistance sociale passe de 8 % chez les personnes ayant une incapacité légère à 19 % chez celles dont l'incapacité est très grave (données non présentées).

CONCLUSION

Ce document présente les caractéristiques sociodémographiques et économiques des personnes de 15 ans et plus avec incapacité au Québec. Les données de l'ECI font ressortir que, en proportion, les personnes avec incapacité comptent plus de femmes et surtout plus de personnes âgées de 65 ans et plus que la population sans incapacité. Elles permettent aussi de constater que, comparativement aux personnes sans incapacité, les personnes avec incapacité ont généralement un niveau de scolarité moins élevé, un revenu personnel inférieur et appartiennent plus fréquemment à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu. Elles montrent que 135 930 personnes sont confinées à la maison en raison de leur condition ou problème de santé, ce qui représente 15 % des personnes avec incapacité. Finalement, le rapport fait ressortir que la principale source de revenus pour plus de la moitié des personnes avec incapacité de 15 à 64 ans provient d'un emploi alors que pour la grande majorité des personnes de 65 ans et plus, ce sont les prestations d'un régime de pension.

ANNEXE I

À propos de l'ECI de 2017

Les données présentées dans cette publication proviennent de l'ECI de 2017 réalisée par Statistique Canada. L'ECI vise les adultes dont les activités quotidiennes sont limitées par un état ou un problème de santé de longue durée. En plus de fournir des données sur les caractéristiques de l'incapacité, l'ECI permet de décrire le profil sociodémographique et économique de la population avec incapacité ainsi que son état de santé et son utilisation d'aides techniques. Elle permet aussi de dresser un portrait de plusieurs domaines de sa participation sociale tels que la réalisation des activités de la vie quotidienne, l'habitation, l'éducation, l'emploi et l'utilisation d'Internet.

Population visée

La population visée par l'ECI se compose de tous les adultes âgés de 15 ans ou plus vivant en ménage privé et résidant au Canada au moment du Recensement de 2016. Les personnes vivant dans les communautés des Premières Nations et celles vivant dans des logements collectifs sont exclues de cette population. Les données doivent donc être interprétées en conséquence, en particulier celles pour les groupes plus âgés.

Méthodologie

L'ECI est une enquête réalisée à partir d'un échantillon de personnes qui ont déclaré une difficulté ou une condition à long terme à la question sur les activités de la vie quotidienne du questionnaire détaillé du Recensement de 2016. Dans le cadre de l'ECI, une série de 39 questions permettait d'identifier la population avec incapacité et de déterminer le type et la gravité de leurs incapacités. L'échantillon final pour le Québec est de 5 252 personnes.

Types d'incapacité

L'ECI distingue les dix types d'incapacité suivants : 1) vision ; 2) audition ; 3) mobilité ; 4) flexibilité ; 5) dextérité ; 6) douleur ; 7) apprentissage ; 8) développement ; 9) santé mentale ; 10) mémoire.

Gravité de l'incapacité

Un indice mesurant le degré de gravité des incapacités a été construit en se fondant sur les réponses aux questions de l'ECI. Des points ont été accordés en tenant compte du niveau de difficulté lié à l'incapacité et de la fréquence des limitations d'activités. Un résultat a ensuite été calculé pour chaque type d'incapacité et chaque résultat a été uniformisé afin d'obtenir une valeur comprise entre 0 et 1. Le résultat final est la moyenne des résultats pour tous les types d'incapacité. Quatre catégories de gravité ont été définies : légère, modérée, grave ou très grave.

Comparaison avec d'autres enquêtes

En raison de différences méthodologiques importantes, les données de l'ECI de 2017 ne peuvent pas être comparées à celles de l'ECI de 2012.

Pour plus d'information au sujet de la comparabilité de l'ECI de 2017 avec l'ECI de 2012, consulter le document intitulé *L'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012 et 2017 – Pourquoi ces enquêtes ne peuvent-elles être comparées ?* (Office 2019).

Pour plus d'information concernant l'ECI, consultez le document intitulé *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 : guide des concepts et méthodes* (Statistique Canada 2018).

ANNEXE II

TYPES D'INCAPACITÉ

Vision

Difficulté à voir même avec des lunettes ou des verres de contact qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Audition

Difficulté à entendre même avec un appareil auditif ou un implant cochléaire qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Mobilité

Difficulté à se déplacer (soit marcher sur un terrain plat pendant 15 minutes sans se reposer, soit monter ou descendre un escalier d'environ 12 marches sans se reposer) même avec une aide qui offre un soutien minime (comme une canne) qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Flexibilité

Difficulté à se pencher ou à tendre les bras, ce qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Dextérité

Difficulté à se servir de ses doigts pour saisir de petits objets et qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Douleur

Douleur chronique ou occasionnelle et qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Apprentissage

Difficulté d'apprentissage telle que la dyslexie, l'hyperactivité, les problèmes d'attention autodéclarée ou diagnostiquée par un professionnel de la santé qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes. Les répondants qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limités dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérés comme ayant cette incapacité.

Développement

Problème ou trouble de développement diagnostiqué comme la trisomie, l'autisme, le syndrome Asperger ou un trouble mental dû à un manque d'oxygène à la naissance, peu importe le niveau de difficulté ou la fréquence des limitations des activités quotidiennes déclaré.

Santé mentale

Condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale comme des troubles de l'anxiété, la dépression, le trouble bipolaire, la toxicomanie et l'anorexie qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Mémoire

Troubles de mémoire continus ou périodes de confusion (à l'exception des oublis occasionnels) qui limitent au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Indéterminée

Tout autre problème de santé ou condition que les dix types spécifiques d'incapacité évalués par l'ECI qui limite les activités quotidiennes. Par définition, les personnes ayant une incapacité de type indéterminé ne présentent pas plusieurs types d'incapacité.

Source : ECI de 2017, Statistique Canada.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2019). *L'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012 et 2017: pourquoi ces enquêtes ne peuvent-elles être comparées?* [En ligne], [www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Etudes_analyses_et_rapports/RAP_Difference_methodologie_ECI_2012-2017.pdf].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017: compendium de tableaux: modifications et ajouts*, Montréal, 165 p. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec. [Document interne].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019a). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017: compendium de tableaux: ensemble du Québec: répondants avec et sans incapacité*, Montréal, 613 p. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec. [Document interne].

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019b). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017: compendium de tableaux: section 3, ensemble du Québec: répondants avec incapacité*, Montréal, 333 p. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec. [Document interne].

STATISTIQUE CANADA (2018). *Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017: guide des concepts et méthodes*, [En ligne]. [https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-654-x/89-654-x2018001-fra.pdf?st=LayTeBbX].

STATISTIQUE CANADA (2017a). *Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017: questionnaire*, [En ligne], mis à jour le 6 février 2017. [www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=getInstrumentList&Item_Id=348023&UL=1V].

STATISTIQUE CANADA (2017b). *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, [En ligne], mis à jour le 25 octobre 2017. [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop127-fra.cfm].

STATISTIQUE CANADA [s. d.]. *Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017: dictionnaire de données. Fichier analytique relatif aux personnes sans incapacité – Pas de fréquences*, [s. l.], 454 p.

STATISTIQUE CANADA [s. d.]. *Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017: dictionnaire de données. Fichier analytique relatif aux personnes ayant une incapacité – Pas de fréquences*, [s. l.], 1111 p.

Ce document fait partie d'une collection de 9 volumes présentant un portrait de la participation sociale des personnes avec incapacité au Québec. Cette collection est réalisée à partir des données de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017*. Les volumes de cette collection sont :

- Volume 1 – Prévalence et caractéristiques de l'incapacité
- Volume 2 – Caractéristiques sociodémographiques et économiques
- Volume 3 – État de santé et consommation de médicaments prescrits
- Volume 4 – Utilisation d'aides techniques
- Volume 5 – Habitation et besoins en aménagements spéciaux du logement
- Volume 6 – Besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne
- Volume 7 – Scolarisation
- Volume 8 – Activité sur le marché du travail
- Volume 9 – Utilisation de l'Internet



Office des personnes
handicapées

Québec 